



LES AMÉNAGEMENTS LA GESTION DU STATIONNEMENT



PORTLAND: réduction des cases pour créer la biorétention



BELOEIL: stationnement reconvertible en marché



ANGUS: partage de surface entre bureaux et CLSC



QUÉBEC: partage étagé entre résidents et employés

LES CARACTÉRISTIQUES À CONSIDÉRER

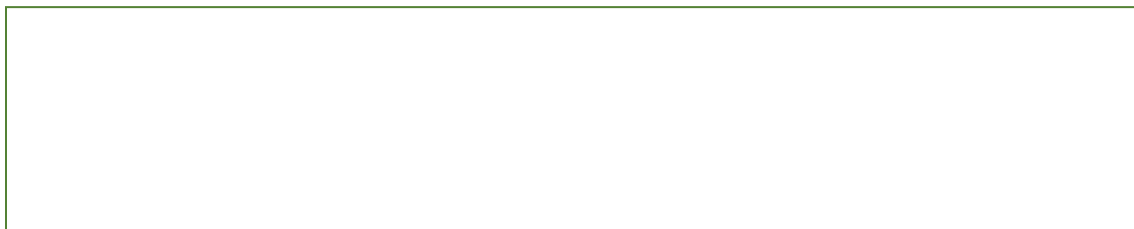
- La **localisation** du stationnement
- Les **types d'usages** présents à proximité
- Le **taux d'utilisation moyen observé** (réel) du stationnement
- Les **besoins réels de déplacement** des employés/clients/résidents
- Le **coût réel du stationnement** (construction et entretien)
- La **visibilité des modes alternatifs** à l'autosolo

LES CHOIX D'OPTIMISATION

- La diminution du nombre de cases et l'adaptation de l'offre à l'utilisation moyenne (et non maximale) réelle, évitant la suroffre
- La diminution de la largeur et longueur des cases de stationnement ainsi que la largeur des allées de circulation pour diminuer la surface de stationnement
- La mutualisation/partage du stationnement avec d'autres entreprises, commerces et résidences à proximité qui n'utilisent pas le stationnement au même moment de la journée ou de la semaine
- La création de stationnements souterrains/étagés
- La tarification du stationnement
- L'adaptation du nombre de cases proposées selon la proximité d'un point d'accès au transport collectif
- La priorisation et la promotion (affichage, incitatifs) des alternatives à l'autosolo : vélo, transport collectif, autopartage, covoiturage...
- La réalisation d'un plan de gestion des déplacements (PGD)

LES BÉNÉFICES

- La diminution des besoins en stationnement
- La diminution de la surface de stationnement pour des utilisations alternatives (transport actif, verdissement, gestion de l'eau, espaces publics et mobilier urbain...)
- La diminution des frais de construction et d'entretien





L'ATTESTATION STATIONNEMENT ÉCORESPONSABLE PEUT VOUS AIDER

L'attestation Stationnement écoresponsable vise à mobiliser et à accompagner les propriétaires d'espaces de stationnement sur l'île de Montréal, afin de créer un effet d'entraînement vers de meilleures pratiques de gestion immobilière permettant de réduire les émissions de GES liées à la dépendance à l'automobile, et de diminuer les impacts climatiques des surfaces de stationnement. Elle offre :

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rencontres pour identifier des solutions d'aménagement réalistes, économiques et efficaces;
- Mise en contact avec des experts;
- Accès à différents outils pour la mise en œuvre des meilleures pratiques.

UNE GRANDE VISIBILITÉ

- Promotion dans nos réseaux d'entreprises engagées;
- Localisation et identification des stationnements certifiés écoresponsables sur le site Web;
- Événements de reconnaissance et de remise des attestations.

DES RÉSULTATS BÉNÉFIQUES À LONG TERME

- Image positive dans sa municipalité, son quartier et auprès des employés;
- Opportunité d'obtenir des reconnaissances supplémentaires en développement durable;
- Préparation à faire face à la nouvelle réalité de gestion du stationnement.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE STATIONNEMENT

- Aménagements végétaux
- Aménagements de gestion des eaux pluviales
- Revêtement perméable
- Aménagements piétonniers
- Offre d'espace de stationnement à vélo
- Offre de cases réservées aux véhicules « verts » (électrique, covoiturage, etc.)
- Incitatif à l'utilisation du transport en commun
- Mutualisation ou partage du stationnement
- Etc.

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT!

Conseil régional de l'environnement de Montréal

514 842-2890 / info@cremtl.qc.ca

VISITEZ NOTRE SITE WEB

stationnementecoresponsable.com

Coordonné par :



Financé par :



**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS** POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE